



Bernissart: des points d'apports volontaires pour jeter vos déchets de cuisine

Depuis le 3 septembre, les habitants de l'entité de Bernissart ont la possibilité de délester leurs sacs-poubelle des déchets organiques de cuisine et peuvent les déposer dans des points d'apports volontaires.

Il s'agit de 5 nouveaux conteneurs enterrés placés dans l'espace public, destinés à recevoir certains types de déchets spécifiques. Ils sont accessibles gratuitement, 7 jours sur 7 de 6h à 22h.

Pour pouvoir y accéder, il suffit de se rendre au recyparc de Bernissart afin d'y échanger sa carte d'accès contre une nouvelle. Celle-ci permettra d'accéder à la fois aux recyparcs et aux point d'apports volontaires où vous pourrez déposer vos déchets organiques dans un tiroir d'une capacité de 30 litres à l'aide du contenant de votre choix ou en utilisant un bio-seau vendu dans les recyparcs au prix de 5€.

Les bornes sont vidangées au minimum une fois par semaine pour éviter les odeurs. Les matières collectées seront valorisées en électricité.

Le tri des matières organiques est une vive recommandation pour **délester votre sac-poubelle** et se fait sur base volontaire.

Où les trouver?

Rue Wauters à Blaton (à côté des bulles à verre) - Place de Bernissart (mise en service après la fin des travaux) - Rue Florian Duc à Blaton (avant le croisement avec la rue Pierre Lemoine).- Site du Charbonnage à Harchies (entrée musée de la mine) - Place des Hautchamps à Pommeroeul.(face au numéro 26).

POUR TOUTE INFORMATION

IPALLE – Service communication Chemin de l'Eau Vive, 1 7503 Froyennes Tél.: 069/84.59.88

www.ipalle.be info@ipalle.be Administration communale de Bernissart Place de Bernissart, 1 7320 Bernissart

Tél.: 069/59.00.60 www.bernissart.be



